



DAMASE Raoul OKO.

Déclaration de la République du Congo sur le rapport national de l'Examen Périodique Universel (EPU) de la République du Malawi

Monsieur le Président,

La délégation de la République du Congo souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de la République du Malawi et la félicite pour la présentation du rapport national, relatif à la mise en œuvre des recommandations de l'EPU du premier cycle.

La délégation du Congo apprécie positivement l'organisation des premières élections pluralistes qui se sont déroulées le 20 mai 2014 au Malawi.

Sur le plan institutionnel, il convient de relever la création d'un certain nombre d'institutions, dont la Commission des droits de l'homme, qui a pour rôle important la promotion, la protection des droits de l'homme et l'élimination de toutes les pratiques discriminatoires à l'égard de femmes des personnes vulnérables et des enfants.

Nous notons avec satisfaction la mise en œuvre d'une justice pour mineur en adéquation avec la Convention des droits de l'enfant.

Le Congo encourage le Malawi à ~~poursuivre ses efforts dans le domaine de la santé, notamment l'organisation des campagnes de sensibilisation sur la pandémie du VIH/SIDA, et à~~ développer une stratégie visant à promouvoir le travail décent dans le secteur agricole, le travail domestique, les transports et dans l'exploitation minière.

Le Congo recommande au Malawi de promouvoir la scolarisation des filles et les droits des femmes, y compris l'accélération du processus d'examen de la loi sur la sorcellerie, l'achèvement des lois relatives à l'avortement et à la santé maternelle.

Je vous remercie.